

Image not found or type unknown



## Litige vente immobilier /mairie

Par **Cat9**, le **20/09/2021** à **19:48**

Bonjour

La mairie de ma commune a voté l'achat de mon bien immobilier voici 2 ans .

Après covid . changement de municipalité. Congés des uns des autres. Notaires qui font la sourde oreille

On me conseille mt de passer par un huissier

Comment faire?

Par **youris**, le **20/09/2021** à **19:51**

bonjour,

si vous voulez une réponse, expliquez-nous comment le maire de votre commune a voté l'achat de votre bien immobilier .

salutations